



Contrat de location Centre culturel Rue du Général Tabouis

Centre culturel réservé par
M. ou Mme.....
.....
Adresse.....
CP+Ville.....
Tel :

Objet de la location
.....
Date de la location :
Date de la réservation.....

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie
au 02.99.49.52.59
ou par mail : accueil@mairiecornille.fr

Le locataire responsable soussigné s'engage par la présente à verser à la commune la somme définie en fonction des espaces ou équipements utilisés au moment de la remise des clés. A cette somme, pourra s'ajouter, après utilisation, le montant des détériorations de toutes natures constatées.

Ce contrat doit être adressé à la mairie dans les 15 jours qui suivent la réservation. Passé ce délai, la date réservée devient libre à une nouvelle location.

La remise des clés pourra se faire si et seulement si le dossier est complet :

- un dépôt de garantie d'un montant de 500 € (cantine) ou 1 000 € (centre culturel), à l'ordre du Trésor Public
- une attestation d'assurance responsabilité civile au nom du locataire
- le règlement d'utilisation de la salle dûment accepté et signé

PRIX indicatif au jour de la réservation, le prix définitif sera celui en vigueur au jour de la location tel que défini par délibération du conseil municipal.

| INTEGRALITE du Centre culturel | | PETITE SALLE (CANTINE) | |
|---------------------------------------|------|----------------------------------|-----|
| FORFAIT WEEK-END | € | FORFAIT WEEK-END | € |
| AUTRE EVENEMENT | € | CHAUFFAGE WEEK-END 2 JOURS | 80€ |
| CHAUFFAGE WEEK-END 2 JOURS | 200€ | | |
| REDEVANCE POUR ORDURES MENAGERES | 20€ | REDEVANCE POUR ORDURES MENAGERES | 20€ |
| TOTAL A PAYER | € | TOTAL A PAYER | € |

Le paiement sera à effectuer à réception de la facture transmise par le TRESOR PUBLIC soit :

- en ligne sur www.payfip.gov.fr (id structure publique : 035500)
- par chèque bancaire libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC



La remise des clés se fera le /...../..... à heures

Nombre de personnes au repas : le midi le soir.....

Fait à Cornillé, le.....

Le locataire responsable, (signature précédée de « lu et approuvé »)

Le Maire,

CONSIGNES DE SECURITE APPLICABLES AU CENTRE CULTUREL

NUMERO D'URGENCE

112 depuis un téléphone mobile

En cas de besoin

| | |
|--|----------------|
| Monsieur le Maire | 06.70.83.08.56 |
| Madame la 1 ^{ère} adjointe | 06.27.32.61.93 |
| Monsieur le 2 ^{ème} adjoint | 06.74.29.83.53 |
| Madame la 3 ^{ème} adjointe | 06.26.33.77.44 |
| Monsieur le 4 ^{ème} adjoint | 06.73.04.69.26 |

Toutes les portes devront rester impérativement libres d'accès pendant toute la durée de la location, afin de faciliter l'évacuation des locaux en cas d'urgence.

C'est la personne louant la salle qui appelle les secours en cas de nécessité et fait évacuer les locaux selon les dispositions du plan d'évacuation affiché dans l'entrée.

La salle et ses abords extérieurs doivent être débarrassés et nettoyés pour 9h00 le lundi, tout le matériel doit être remis à sa place (voir plan petite salle)

Toutes les baies vitrées doivent être déverrouillées au moyen de la clé.

VENTILATION (chauffage pulsé):

derrière le bar **à REMETTRE SUR LA POSITION AUTOMATIQUE en partant,**

sur la scène **à REMETTRE SUR LA POSITION ZERO en partant**

Les chaises et tables doivent être manipulées avec précaution, le matériel endommagé sera remplacé au cours du marché.

LE MATERIEL DE NETTOYAGE (BALAIS, CHARIOT, PELLE) EST ENTREPOSÉ DANS LE LOCAL MATERIEL.

UN MATERIEL DE NETTOYAGE EST SPECIFIQUE A LA CUISINE ET NE DOIT PAS EN SORTIR.

Le locataire doit prévoir :

Sacs poubelle de 110 litres

Produit à vaisselle pour lavage à la main - Torchons à vaisselle

Eponges douces (pas de tampons à récurer pour l'inox)

Papier toilette en complément de celui fourni

- **Un maximum de 80 personnes est autorisé pour la petite salle. 350 personnes (en repas) et 450 personnes (en spectacle) pour l'intégralité du bâtiment.**
- **Le locataire doit évacuer ses poubelles (bacs à proximité)**
- **Prière de quitter les lieux dans la discrétion pour le bien être du voisinage**
- **Penser à bien éteindre toutes les lumières et fermer toutes les portes et fenêtres avant de quitter les lieux**
- **Les ANIMAUX ne sont pas admis dans l'ensemble du bâtiment**
- **Il est strictement INTERDIT DE DORMIR dans la salle**
- **Il est strictement INTERDIT DE FUMER dans la salle**

Je soussigné reconnais avoir pris connaissance des éléments ci-dessus énoncés

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)